



TETRA BIO-PHARMA REPREND SON PROGRAMME D'ESSAI CLINIQUE DE PHASE 3

Le passage à 20 sites cliniques au Canada et aux États-Unis accélèrera l'étude **SERENITY**®

Ottawa (Ontario), le 9 avril 2019. (GLOBE NEWSWIRE) – Tetra Bio-Pharma Inc. (« **Tetra** » ou la « **société** ») (TSX-V: TBP) (OTCQB: TBPMF), a annoncé aujourd'hui qu'elle est prête à reprendre son programme d'essai clinique de phase 3 pour les patients atteints de douleur attribuable à un cancer avancé dans le but d'évaluer leur qualité de vie liée à la santé (QVLS).

L'étude **SERENITY**® utilisera un vaporisateur, un dispositif médical de classe II approuvé par Santé Canada, comme mécanisme d'administration acceptable pour les hôpitaux et les centres de soins palliatifs. Le nouveau médicament de Tetra, anciennement appelé PPP-001, sera évalué dans l'étude **SERENITY**® sous la marque de commerce CAUMZ™. Pour préparer la commercialisation, Tetra a décidé d'enregistrer cette marque de commerce pour fin d'homologation réglementaire.

En outre, la multiplication importante des sites cliniques, qui sont passés à 20 au Canada et aux États-Unis, accélèrera le recrutement de patients et la soumission de Tetra pour fin d'homologation réglementaire.

« Je suis extrêmement fier de la capacité de Tetra à résoudre rapidement le problème qui a nécessité l'interruption de notre essai clinique sur la douleur attribuable à un cancer avancé. Les grands défis s'accompagnent de grandes possibilités, et nous pouvons maintenant offrir un produit amélioré et plus fiable », souligne Guy Chamberland, chef de la direction et conseiller scientifique en chef de Tetra Bio-Pharma. « La poursuite de nos recherches est une excellente nouvelle, non seulement pour ceux qui souffrent de douleur attribuable à un cancer avancé et d'autres symptômes, mais aussi pour nos investisseurs. J'ai hâte au jour où les médicaments à base de cannabinoïdes de Tetra aideront à réduire, voire éliminer, le recours aux médicaments comme le Fentanyl®, l'oxycodone ou la morphine. J'espère aussi que le médicament à l'étude pourra apporter de la sérénité aux patients dans leur difficile lutte contre la maladie. »

À propos de Tetra Bio-Pharma

Tetra Bio-Pharma (TSX-V: TBP) (OTCQB: TBPMF) est un chef de file biopharmaceutique dans la recherche et l'élaboration de médicaments à base de cannabinoïdes qui mène un essai clinique autorisé par Santé Canada et évalué par la FDA dans le but d'offrir des médicaments sur ordonnance et traitements novateurs aux patients et à leurs fournisseurs de soins de santé. La société a plusieurs filiales qui participent à la mise en place d'un portefeuille avancé et grandissant de produits biopharmaceutiques, de santé naturelle et de médecine vétérinaire contenant du cannabis et d'autres éléments provenant de plantes médicinales. Gardant les patients au cœur de son travail, Tetra Bio-Pharma cherche à fournir la validation scientifique rigoureuse et les données sur la sécurité requises pour l'inclusion dans l'industrie biopharmaceutique existante par les organismes de réglementation, les médecins et les assureurs.

Pour plus d'information, visiter : www.tetrabiopharma.com.

Source : Tetra Bio-Pharma

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Énoncés prospectifs

Certaines déclarations dans ce communiqué de presse peuvent contenir des informations prospectives. Toutes les déclarations, autres que les faits historiques, portant sur des activités, des événements ou des développements que la Société estime, prévoit ou prévoit avoir ou survenir (y compris, sans limitation, les déclarations d'acquisitions et de financements potentiels) sont des déclarations prospectives. Les énoncés prospectifs sont généralement identifiables au moyen des mots "peut", "volonté", "devrait", "continuer", "prévoir", "anticiper", "estimer", "croire", "avoir l'intention de", "planifier". "ou" projet "ou le négatif de ces mots ou d'autres variantes de ces mots ou terminologie comparable. Les déclarations prospectives sont soumises à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de la capacité de la société de contrôler ou de prédire, et susceptibles d'entraîner une différence substantielle entre les résultats réels de la société et ceux présentés dans les déclarations prévisionnelles. Parmi les facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats ou les événements réels et les attentes actuelles, mentionnons, entre autres, l'incapacité de la société à obtenir un financement suffisant pour exécuter son plan d'affaires; la compétition; la réglementation et les coûts et délais anticipés et imprévus, le succès des stratégies de recherche et développement de la société, incluant le succès de CAUMZ et de ses autres médicaments potentiels, l'applicabilité des découvertes, l'achèvement réussi et opportun et les incertitudes liées au processus réglementaire, le calendrier des essais cliniques, le calendrier et les résultats des décisions en matière de réglementation ou de propriété intellectuelle et des autres risques divulgués dans le dossier de divulgation publique de la société soumis auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières compétentes. Bien que la société ait tenté d'identifier des facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence substantielle entre les résultats ou événements réels et ceux décrits dans les déclarations prospectives, d'autres facteurs peuvent entraîner des résultats ou des événements qui seront différents des prévisions, des anticipations,

prévisions ou estimations. Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Bien qu'aucune documentation définitive n'ait encore été signée par les parties et que rien ne garantit que ces documents soient signés. Les énoncés prospectifs inclus dans le présent communiqué de presse sont en date du présent communiqué de presse et la Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ces énoncés prospectifs pour refléter de nouvelles informations, des événements ultérieurs ou autres législations à moins d'y être contraints par la loi sur les valeurs mobilières.

Tetra Bio-Pharma :

Steeve Néron

Vice-président principal, Marketing et Affaires médicales

snéron@tetrabiopharma.com

Investisseur :

MaisonBrison

Pierre Boucher, CPA, CMA

Associé, Vice-président directeur

514 731-0000, poste 237

Investors@tetrabiopharma.com

Médias :

energi RP

Carol Levine, ARP, fellow SCRP

Directrice

514 288-8500, poste 226

Carol.levine@energipr.com